



CDG 44
Centre de gestion
de Loire-Atlantique
10, Bd de la Loire - BP 66225
44262 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 20 00 71
www.cdg44.fr



CDG 49
Centre de gestion
de Maine-et-Loire
9, rue du Clon
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 24 18 80
www.cdg49.fr



CDG 53
Centre de gestion
de la Mayenne
Parc tertiaire Technopolis
Rue de Broglie - Bâtiment E
53810 CHANGÉ
Tél. : 02 43 59 09 09
www.fncdg.com



CDG 72
Centre de gestion
de la Sarthe
3, rue Paul Beldant Cedex 2
72014 LE MANS
Tél. : 02 43 24 25 72
www.fncdg.com



CDG 85
Centre de gestion
de la Vendée
45, Bd des Etats-Unis
BP239
85006 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 44 50 60
www.cdg85.fr



CNFPT
CNFPT Pays de la Loire
60, Bd Victor Beaussier - BP 40205
49002 ANGERS
Tél. : 02 41 77 37 37
www.paysdelaloire.cnfpt.fr

Des idées de métiers...

Catégorie C Préleveur
Aide de laboratoire
Aide-soignant

Catégorie B Laborantin
Responsable qualité
Infirmier

Catégorie A Directeur de santé publique
Directeur de laboratoire
Ergothérapeute
Médecin
Pharmacien
Biologiste
Orthophoniste
Sage-femme
Puéricultrice
Vétérinaire

Les métiers de la santé



un choix d'avenir
en Pays de la Loire



Des services de santé au plus près du public

Participer à la santé publique

Les agents territoriaux qui exercent des métiers de la santé au sein de la fonction publique territoriale interviennent principalement dans les secteurs de l'enfance et des personnes âgées. Ils ont pour mission de protéger, de maintenir, de restaurer ou de promouvoir la santé des publics dont ils ont la charge. Qu'ils soient agents d'un département (centres de Protection Maternelle et Infantile, circonscription d'action sociale) ou d'une commune (crèche, établissement d'accueil pour personnes âgées), leur action est coordonnée avec l'ensemble des institutions (services de l'Etat, associations, services des collectivités) intervenant dans le domaine social sur un territoire donné. Le secteur de la santé regroupe environ 28 700 personnes.

Des laboratoires d'analyse de proximité

Ils interviennent dans les domaines de la santé humaine (eau, denrées alimentaires), de la santé animale et du contrôle sanitaire des milieux (pollutions de toute nature). La proximité géographique des laboratoires publics territoriaux facilite les démarches préventives et opérationnelles en cas de crise. Près de 4 800 agents travaillent dans ce secteur, répartis dans 108 laboratoires départementaux et communaux.

56 000 employeurs

La fonction publique territoriale se caractérise par une grande diversité des employeurs : 99 conseils généraux, 26 conseils régionaux, 36 000 communes et environ 16 000 structures intercommunales.

En Pays de la Loire 80 000 agents territoriaux*

Le territoire Pays de la Loire compte environ 80 000 agents territoriaux toutes filières confondues et 2358 collectivités territoriales.



*Titulaires, non titulaires et emplois aidés

Les grades de la filière
médico-sociale accessibles
par concours sont :
auxiliaire de soins, auxiliaire
de puéricultrice (catégorie C,
CA/DP) ; infirmier,
rééducateur, assistant
médico-technique (catégorie B,
DE/DP) ; puéricultrice,
sage-femme, psychologue,
médecin, cadre de santé,
puéricultrice cadre
de santé, biologiste,
vétérinaire, pharmacien
(catégorie A, DE/DP/Doctorat).
Le cadre d'emplois
de catégorie C
d'aide médico-technique
est accessible par
recrutement direct.



Zoom sur quelques métiers

Aide soignante

Elle dispense des soins d'hygiène et de confort aux personnes admises dans la structure de soins. Elle assiste l'infirmier en prenant en charge les soins élémentaires. Dans une collectivité, il s'agit le plus souvent d'interventions auprès de personnes âgées (résidence pour personnes âgées, foyer- logement ou service d'aide à domicile) ou auprès de jeunes enfants. Elle participe à l'accueil des patients et de leur famille, et contribue à l'animation de la structure de soins.

Technicien de laboratoire

En poste le plus souvent dans un laboratoire départemental, il effectue des analyses de diverses natures : analyse des eaux, santé animale, valeur agronomique des sols, sécurité alimentaire...



Puéricultrice

Elle assure la protection et la promotion de la santé de l'enfant de 0 à 6 ans ainsi que de sa famille. Elle réalise les visites pré et postnatales, le suivi des enfants en danger. Elle donne des conseils pratiques aux familles et aux assistantes maternelles dont elle assure le suivi et la formation.



En cas de nécessité, elle assure le signalement des situations qui compromettent la santé, la moralité ou l'éducation de l'enfant.